PROCÈS-VERBAL N°29

RÉUNION DU MARDI 21 MAI 2019

La séance débute à 13 heures.

Membres présents :	Membres excusés :
Faustine MENDES DOS SANTOS	Djibryll CEDIA
Maryska ALFRED	Kaël MAM-LAM-FOUCK
Christophe JAMES	
Franck CHIPOUKA	
Jacqueline ATTICOT	
Stève JEAN-MARIE	
Millienna MACIEL FILHO	

Ordre du jour :

- Enregistrement du courrier
- Enregistrement des feuilles de match et des résultats
- Feuille(s) de matchs manquante(s)
- Réserves, réclamations, évocations
- Licence(s) manquante(s)

Les décisions et sanctions ci-dessous du procès-verbal sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel de la ligue dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

La commission demande à la CRA de bien vouloir rappeler aux arbitres qu'en cas de réserve, de retenir les pièces d'identités non-officielles et de les transmettre à la ligue de football de la Guyane dans les 24 heures.

Il leur est demandé de signaler sur la feuille de match ou au moyen d'un rapport lorsqu'une équipe présente la licence des saisons précédentes comme pièce d'identité.

ENREGISTREMENT DU COURRIER

LE DÉPARTEMENT FUTSAL TIENT À RAPPELER À L'ENSEMBLE DES CLUBS QUE LA COMMISSION SE RÉUNIT TOUS LES MERCREDIS À PARTIR DE 13HEURES ET QUE TOUTES LES DEMANDES SONT TRAITÉES EN COMMISSION.

À CE TITRE, IL CONVIENDRAIT QUE TOUTES LES DEMANDES ARRIVENT EN TEMPS ET EN HEURE AFIN QU'ELLES SOIENT TRAITÉES DANS LES DÉLAIS.

- Courrier de l'AS MORTIN pour une révision de décision concernant le match de la 14ème journée de championnat R2.
- **Réponse :** la commission prend acte de la demande du club et rappelle au club qu'il disposait d'un délai de sept jours pour faire appel de cette décision, qui n'est que l'application du règlement (art.87-6). La commission rappelle au club que malgré toutes les demandes formulées dans les différents PV, n'ont données lieux à aucune justification de leur part.

ENREGISTREMENT DES FEUILLES DE MATCH ET DES RÉSULTATS

- **14e journée du championnat futsal Féminin :**

Date	Jnée	Domicile	Résultat		Extérieur	Observations
31/03/2019	14e	MONTJOLY FC	≠	≠	DIALYZ TEAM	Match à rejoué, décision Commission d'Appel du 26/04/2019. Reprogrammé le 24/05/2019.

- **14e journée du championnat futsal Vétérans :**

Date	Jnée	Domicile	Résultat		Extérieur	Observations
12/05/2019	14e	AS MORTIN	1	9	ASC CCIG	

- **FINALE COUPE DE GUYANE VETERANS :**

Date	Jnée	Domicile	Résultat		Extérieur	Observations
17/05/2019	Finale	ASC CCIG	3	2		FCBM

- **FINALE COUPE DE GUYANE FEMININ :**

Date	Jnée	Domicile	Résultat		Extérieur	Observations
17/05/2019	Finale	MONTJOLY FC	5	2	ASC THEMIRE	

- **FINALE COUPE DE GUYANE SENIORS :**

Date	Jnée	Domicile	Résultat		Extérieur	Observations
18/05/2019	Finale	AASK	7	3	AS ETOILE DE MATOURY	

Les CHAMPIONS DE LA COUPE DE GUYNAE 2018-2019 sont :

- SENIORS : **AASK**
- FEMININ : **MONTJOLY FC**
- VETERANS : **ASC CCIG**

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Vu les matchs cités en référence,
Vu l'absence de dépôt de la feuille de matchs auprès du secrétariat de la ligue à ce jour,
Vu l'article 87 des règlements sportifs généraux de la LFG stipulant :

« ***4. Le club recevant est chargé du dépôt de l'original de la feuille de match au secrétariat de la Ligue contre récépissé. Le délai est de soixante-douze (72) heures ouvrées après la rencontre. Les clubs pourront faire parvenir une copie de la feuille de match dans le délai susmentionné par télécopie ou courriel. A la demande de la commission compétente, le club devra être en mesure de produire un accusé de réception de son envoi. L'original devra être alors déposé au plus tard huit jours après le match au secrétariat de la ligue.***

5. En cas de non transmission de la feuille de match dans les délais impartis, la commission compétente chargée de la gestion de la compétition devra sanctionner le club recevant par la perte d'un point au classement pour un match de championnat ou de la disqualification s'il s'agit d'un match de coupe. »

6. Si dans un délai d'un mois suivant la date de la rencontre, la feuille de match ou une copie en possession du club visiteur n'est toujours pas parvenue à la Ligue, malgré rappel de la commission compétente, il devra être considéré que le match n'a pas eu lieu. Les deux équipes perdront le match par pénalité.

- **12e journée du championnat futsal Vétérans :**

Date	Jnée	Domicile	Résultat		Extérieur	Observations
07/04/2019	12e	FC BIG STARS	2	4	FCBM	Duplicata fourni par FCBM

Le club est prié de déposer, dans les plus brefs délais, la feuille de match auprès du secrétariat de la Ligue de Football de la Guyane.

Vu le match cité en référence,
Vu que la feuille de matchs est parvenue auprès du secrétariat de la ligue le 16/05/2019,
Vu l'article 87 des règlements sportifs généraux de la LFG stipulant :
« ***4. Le club recevant est chargé du dépôt de l'original de la feuille de match au secrétariat de la Ligue contre récépissé. Le délai est de soixante-douze (72) heures ouvrées après la rencontre. Les clubs pourront faire parvenir une copie de la feuille de match dans le délai susmentionné par télécopie ou courriel. A la demande de la commission compétente, le club devra être en mesure de produire un accusé de réception de son envoi. L'original devra être alors déposé au plus tard huit jours après le match au secrétariat de la ligue.***

5. En cas de non transmission de la feuille de match dans les délais impartis, la commission compétente chargée de la gestion de la compétition devra sanctionner le club recevant par la perte d'un point au classement pour un match de championnat ou de la disqualification s'il s'agit d'un match de coupe. »

6. Si dans un délai d'un mois suivant la date de la rencontre, la feuille de match ou une copie en possession du club visiteur n'est toujours pas parvenue à la Ligue, malgré rappel de la commission compétente publié au Bulletin Officiel d'Informations, il devra être considéré que le match n'a pas eu lieu. Les deux équipes devront être déclarées forfait et perdront le match par pénalité.

- **14e journée du championnat futsal Vétérans :**

Date	Jnée	Domicile	Résultat		Extérieur	Observations
12/05/2019	14e	AS MORTIN	1	9	ASC CCIG	Déposée le 16/05/2019

La commission sanctionne le club AS MORTIN de la perte d'un point au classement général.

RÉSERVES SUR FEUILLE DE MATCH, RÉCLAMATIONS, ÉVOCATIONS

■ MATCHS DE BARRAGE :

Vu le classement final de la Régional 2,
Vu la 3ème place au classement général de la R2 de MANA FUTSAL CLUB,
Vu l'article 9-1 du règlement Futsal situé en annexe des règlements sportifs de la LFG,
Après vérification auprès de la sous-commission futsal de l'arbitrage,
Considérant que le club MANA FUTSAL CLUB ne compte depuis le début du championnat aucun arbitre licencié dans ces rangs,
Vu l'article 9-6 du règlement Futsal situé en annexe des règlements sportifs de la LFG,
Considérant que le club n'a pas répondu à 80% des désignations en termes d'arbitrage au cours de la saison ;
Par ces motifs, la commission jugeant en premier ressort
Décide d'annuler l'organisation des matches de barrages entre MANA FUTSAL CLUB et LE RUBAN NOIR ; respectivement 3ème de la R2 et 10ème de la R1.

LICENCES MANQUANTES

Vu l'article 33 des règlements généraux sportifs de la LFG,

« Lors des matchs officiels, la non présentation de la licence entraîne une amende de ***deux euros*** par licence manquante (joueurs et dirigeants). »

Le Département futsal décide de sanctionner les clubs suivants :

- **14e journée de championnat :**
  - **VETERANS**

Clubs	Licence(s) manquante(s)	Prix de l'amende
AS MORTIN	2	4,00 €

RETRAIT DE POINT(S)

Vu l'article 9 alinéa 4 des règlements des compétitions du département futsal de la LFG,

« L'équipe dont l'arbitre n'aura pas répondu aux désignations formulées par la sous-commission des désignations de la commission de régionale de l'arbitrage se verra sanctionnée d'un (1) point au classement général

- **14e journée de championnat**
  - **VETERANS :**

Clubs	Matchs	Retrait de point
ASC LATE ROUJ	AS MORTIN / ASC CCIG	1

CLASSEMENTS

REGIONAL 1 FUTSAL

Journée n°	Dimanche 05 mai 2019		
22	<	>	
Domicile	**Score Final**		**Extérieur**
MONTJOLY FC	4	6	AASK
FC BIG STARS	5	5	NST 51 FUTSAL
ASC KOUTE MO	6	5	FC FAMILY
DIALYZ TEAM	12	1	ASC CCIG
ASC LATE ROUJ	2	4	LE RUBAN NOIR
AS MONTSINERY	FG		AS ETOILE DE MATOURY

Classement général à la 22 ème journée

	Equipes	Pts	J	G	N	P	F	BP	BC	Diff G	PP
1	MONTJOLY FC	64	20	15	1	4	0	100	50	50	2
2	AS ETOILE DE MATOURY	59	20	13	1	6	0	135	92	43	1
3	AASK	58	20	13	2	5	0	96	62	34	2
4	DIALYZ TEAM	56	20	14	0	6	0	94	58	36	6
5	FC FAMILY	55	20	12	1	7	0	106	87	19	2
6	NST 51 FUTSAL	42	20	9	2	9	0	90	93	-3	7
7	ASC KOUTE MO	38	20	10	0	10	0	119	107	12	12
8	ASC LATE ROUJ	29	20	4	1	15	0	67	125	-58	4
9	FC BIG STARS	26	20	4	3	13	0	71	111	-40	8
10	LE RUBAN NOIR	16	20	8	0	12	1	79	92	-13	27
11	ASC CCIG	0	20	2	1	17	0	76	156	-80	26
12	AS MONTSINERY (FG)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

REGIONAL 2 FUTSAL

Journée n°	Dimanche 14 avril 2019
18	< >

Domicile	Score Final		Extérieur
AS GOLDEN STARS	9	1	AS ETOILE DE MATOURY
ASC JOB	F	3	AS MORTIN
MONTJOLY FC	4	0	MANA FUTSAL CLUB
REAL GUIANA FC	9	4	NST51 FUTSAL

Classement général à la 18 ème journée

	Equipes	Pts	J	G	N	P	F	BP	BC	Diff G	PP
1	AS GOLDEN STARS	52	16	12	0	4	0	118	78	40	0
2	REAL GUIANA FC	48	16	10	3	3	0	81	64	17	1
3	MANA FUTSAL CLUB	44	16	9	3	4	0	75	54	21	1
4	AS MORTIN	44	15	10	2	3	0	74	59	15	3
5	MONTJOLY FC	36	16	7	0	9	0	88	69	19	1
6	YANA SPORT ELITE ACAD...	31	15	6	2	7	0	60	66	-6	4
7	AS ETOILE DE MATOURY	26	16	4	1	11	1	68	113	-45	2
8	ASC JOB	23	15	3	1	11	1	65	100	-35	1
9	NST51 FUTSAL	22	15	2	2	11	1	58	84	-26	0

VETERANS FUTSAL

Journée n°	Dimanche 12 mai 2019
14	< >

Domicile	Score Final		Extérieur
AS MORTIN	1	9	ASC CCIG
FC BIG STARS	6	4	ASC LATE ROUJ
FCBM	4	2	FC FAMILY
NEWS BLACK	2	7	MONTJOLY FC

Classement général à la 14 ème journée

	Equipes	Pts	J	G	N	P	F	BP	BC	Diff G	PP
1	FCBM	40	14	10	1	3	0	59	25	34	5
2	MONTJOLY FC	37	14	8	1	5	0	60	41	19	2
3	ASC CCIG	33	14	13	0	1	0	68	30	38	20
4	NEWS BLACK	32	14	9	1	4	0	65	31	34	10
5	FC FAMILY	24	14	6	1	7	0	64	50	14	9
6	ASC LATE ROUJ	17	14	3	2	9	0	48	60	-12	8
7	FC BIG STARS	8	14	3	0	11	0	32	85	-53	15
8	AS MORTIN	-4	14	1	0	13	0	18	92	-74	21

FUTSAL FEMININ

Journée n°	Dimanche 28 avril 2019
18	< >

Domicile	Score Final		Extérieur
AS ETOILE DE MATOURY	0	4	ASC ASEKA
DIALYZ TEAM	F	3	ASC THEMIRE
MONTJOLY FC	5	0	FC FAMILY
NEWS BLACK	FG		NST 51 FUTSAL

Classement général à la 18 ème journée

	Equipes	Pts	J	G	N	P	F	BP	BC	Diff G	PP
1	MONTJOLY FC	46	13	11	0	2	0	51	12	39	0
2	AS ETOILE DE MATOURY	36	14	9	2	3	0	40	23	17	7
3	ASC THEMIRE	31	14	9	3	2	1	74	21	53	12
4	ASC ASEKA	25	14	8	2	4	0	51	26	25	15
5	DIALYZ TEAM	18	13	3	1	9	1	18	58	-40	4
6	FC FAMILY	11	14	3	1	10	0	19	37	-18	12
7	YANA SPORT ELITE ACAD...	9	14	5	1	8	0	28	32	-4	20
8	NST 51 FUTSAL	7	14	0	2	12	0	13	85	-72	9
9	NEWS BLACK (FG)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

La commission procède à l'homologation :
- du classement du championnat R1 de la 1ère à la 22ème journée ;
- du classement du championnat R2 de la 1ère à la 18ème journée ;
-du classement du championnat Vétérans de la 1ère à la 14ème journée.

Les play-offs se dérouleront comme suit :

DIMANCHE 26 MAI 2019

J	Cat.	Heure	Lieu	Domicile	Extérieur	Arbitre principal	Deuxième arbitre	Arbitre de table
Gala	U11	09H00	C. SPORTIF TERRITORIAL	RED STAR	SOCCER TIME	HO CHONG LINE ORLANDO		Bénévole
Gala	U9	09H30	C. SPORTIF TERRITORIAL	FC FAMILY	USL MONTJOLY	MINA KAGO		Bénévole
Aller	U17	10H00	C. SPORTIF TERRITORIAL	AS ETOILE MATOURY	USL MONTJOLY	CONNEL WENDY	MINA KAGO	CABRAL ARAMIS
Aller	U17	11H00	C. SPORTIF TERRITORIAL	ASC KOUTE MO	MONTJOLY FC	CABRAL ARAMIS	COSSET HANS	CONNEL WENDY

LUNDI 27 MAI 2019

J	Cat.	Heure	Lieu	Domicile	Extérieur	Arbitre principal	Deuxième arbitre	Arbitre de table
Aller	F	19H00	C. SPORTIF TERRITORIAL	MONTJOLY FC	AS ASEKA	FERREIRA PABLO	CABRAL ARAMIS	KNIGHT DEXTER
Aller	V	20H15	C. SPORTIF TERRITORIAL	FCBM	NEWS BLACK	MEDE JEAN WIDLY	RIDEL ROMEO	LINYON GILLES
Aller	S	21H30	C. SPORTIF TERRITORIAL	MONTJOLY FC	DIALYZ TEAM	GOMES LUIS	TERBORD ANTHONY	MACIEL MILIENNA

MARDI 28 MAI 2019

J	Cat.	Heure	Lieu	Domicile	Extérieur	Arbitre principal	Deuxième arbitre	Arbitre de table
Aller	F	19H00	C. SPORTIF TERRITORIAL	AS ETOILE DE MATOURY	ASC THEMIRE	COSSET HANS	FERREIRA PABLO	CABRAL ARAMIS
Aller	V	20H15	C. SPORTIF TERRITORIAL	MONTJOLY FC	ASC CCIG	MEDE JEAN WIDLY	GOMES LUIS	LINYON GILLES
Aller	S	21H30	C. SPORTIF TERRITORIAL	AS ETOILE DE MATOURY	AASK	TERBORG ANTHONY	DORLIPO RENAULT	MACIEL MILIENNA

Fin de séance à 15h30.

Le Président de séance
Maryska ALFRED

La Secrétaire de séance
Faustine MENDES DOS SANTOS